

19 avr 2024 -20:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2024

Résolutions modifiant les statuts de banques de développement multilatérales

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi apportant certaines modifications aux statuts de trois banques de développement multilatérales.

Les modifications proposées visent principalement à supprimer les limites nominales statutaires des prêts et des garanties de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de la Banque asiatique de développement (BAD).

Pour la BERD, un deuxième amendement ayant pour objet l'élargissement du champ d'action de l'institution à des pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak est proposé.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi portant approbation de la résolution n° 696 de la BIRD, des résolutions n° 259 et 260 de la BERD et modification de l'accord portant création de la Banque asiatique de développement

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération eu
développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be